

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le 25 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2016

**PRESENTS :** MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER -  
PÉNIGAUD

MM. BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –  
CABROLIÉ – DESCLIDES – SAVIN – SUTRE

**EXCUSES :** MME GAILHOUSTET

MM BOIREAU – ESTIENNE – FAURE

**POUVOIRS :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIREAU a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

MME PÉNIGAUD a été nommée secrétaire.

**2016-03-07 D :**

**Objet : Amortissement pour ajout d'un point lumineux au Petit Cherves**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour plus de sécurité sur la route départementale n°113 un point lumineux sera implanté.

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'amortir la valeur « inventaire » de cet investissement soit 213,19 € à partir de 2017.

Monsieur le Maire précise que la durée d'amortissement peut être fixée de 1 à 5 ans par la collectivité et que les autres travaux du SDEG ont été précédemment amortis sur 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour mettre en place un amortissement sur 5 ans soit 42,64 € par an à compter de 2017.

Fait à Jauldes, le 29 mars 2016

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**

